

Liège, le 16 novembre 2015.

■ ■ ■ Le Bâtonnier

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le barreau de Liège s'ouvre aux barreaux de Kinshasa - Gombe et du reste du monde

Le 19 novembre prochain, le barreau de Liège va signer une convention de jumelage avec le barreau de Kinshasa-Gombe portant sur la formation professionnelle, la création d'un centre de documentation, l'organisation de stages et la facilitation de l'installation des membres de chaque barreau dans l'autre barreau.

À cette dernière fin, mais aussi pour permettre l'établissement chez nous d'avocats inscrits dans d'autres barreaux étrangers, le Conseil de l'ordre a créé une liste des membres associés du barreau de Liège.

Le barreau de Liège au cœur de l'Europe et du monde

Liège est idéalement située au croisement des routes terrestres, fluviales et aériennes et fait le lien entre pas moins de quatre États européens.

Forts de ce brassage économique et culturel permanent, les avocats liégeois accompagnent et assistent naturellement leurs clients dans leurs relations régionales, interrégionales ou internationales, spécialement dans le cadre de l'EUREGIO MEUSE-RHIN, et ce quelle que soit la langue utilisée.

Le barreau de Liège est jumelé avec les barreaux de Gand, Bordeaux, Lyon, Paris et du Rwanda.

Il le sera également avec le barreau de Kinshasa – Gombe dès ce 19 novembre, date à laquelle sera signée, en marge de la rentrée solennelle du barreau, la convention de jumelage par les deux bâtonniers, en présence de conseillers des deux ordres.

Création d'une liste des membres associés du barreau de Liège

Ce jumelage comprend 4 axes :

- La formation professionnelle

Notre barreau proposera des formations en droit européen tandis que le barreau de Kinshasa-Gombe proposera aux avocats liégeois des formations en droit de l'OHADA (<http://www.ohada.com>), l'équivalent de notre droit communautaire mais limité au droit des affaires, le Congo ayant adhéré à l'espace OHADA il y a seulement deux ans.

- La création d'un centre de documentation

Le Barreau de Kinshasa-Gombe nourrit l'idée de mettre en place un grand centre de documentation qui puisse accueillir un grand nombre d'ouvrages et offrir une connexion internet à haut débit.

Notre barreau proposera un accompagnement dans la réalisation de ce projet et les deux barreaux échangeront leur production doctrinale.

- L'organisation de stages pour les jeunes avocats

Par ce jumelage, le Conseil de l'Ordre élargit pour les jeunes avocats de notre barreau l'offre existante (Gand, Bordeaux, Lyon, Paris et du Rwanda) à Kinshasa.

- La facilitation de l'installation des membres respectifs desdits barreaux dans l'autre barreau

Le Conseil de l'ordre a décidé la création d'une liste des membres associés du barreau de Liège.

Elle favorisera l'implantation de bureaux étrangers et l'internationalisation de notre barreau, l'enrichissant juridiquement et faisant de notre barreau une alternative crédible et compétitive pour les entreprises internationales.

Cette liste est créée à l'occasion du jumelage avec le barreau de Kinshasa-Gombe mais elle permettra, après signature d'une convention de réciprocité comparable, l'établissement d'avocats canadiens ou américains, par exemple.

La convention permet l'inscription des avocats liégeois au barreau de Kinshasa et partant, offre une porte d'entrée dans l'espace OHADA.

Une offre de services internationaux aux justiciables élargie

Ainsi qu'il été souligné ci-dessus, les avocats liégeois et les confrères européens établis à Liège accompagnent leurs clients partout en Europe.

Les avocats liégeois et bientôt leurs confrères Kinois pourront assister leurs clients dans l'espace OHADA, de façon encore plus pertinente qu'auparavant, à l'instar de ce qui se fait déjà au Rwanda et peut-être bientôt dans d'autres pays hors UE.

Quand et où êtes-vous convié ?

Ce 19 novembre 2015, à 18H00,

à la salle du Conseil de l'ordre au Palais de justice de Liège

Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter :

François Dembour
bâtonnier du barreau de Liège
Tél : +32 4 232 56 60
batonnierdeliege@avocat.be

N'oubliez pas de consulter : <http://presse.barreaudeliege.be>